



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/AC.37/2000/42
9 mars 2000
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DU CONSEIL DE SÉCURITÉ CRÉÉ
PAR LA RÉOLUTION 1267 (1999)
CONCERNANT L'AFGHANISTAN

NOTE VERBALE DATÉE DU 22 FÉVRIER 2000, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU COMITÉ PAR LA MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU SOUDAN
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Mission permanente de la République du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant l'Afghanistan et a l'honneur, en référence à la note verbale datée du 19 janvier 2000, de préciser que les autorités compétentes soudanaises ont déjà pris toutes les mesures nécessaires pour appliquer les alinéas a) et b) du paragraphe 4 de la résolution susmentionnée.
